



**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES VANS EN CEVENNES**  
**Compte-rendu du Bureau Élargi du 30 octobre 2023 – 18h00**  
**Salle des Fêtes – Chambonas**

**Présents :** Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur NOEL Daniel, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur MANIFACIER Christian, Madame DESCHANELS Georgette, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur GADILHE Sébastien,

**Remplacement :** Monsieur MICHEL Jean-Marc remplacé par Monsieur GADILHE Sébastien,

**Absents et excusés :** Monsieur Jean-Marc MICHEL, Monsieur BALMELLE Robert, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur ROCHE Bruno.

**Secrétaire de séance :** Madame Bérengère BASTIDE

---

**Ordre du jour :**

*Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau élargi du 18-09-2023.*

1. Gestion des canoës sur le Chassezac
2. Conception et réalisation des portes d'entrée
3. Bilan de la saison touristique
4. Présentation du pôle pleine nature
5. Présentation du travail en cours sur les circuits VTT – Gravel et routes à l'échelle de la SPL Cévennes d'Ardèche

*Informations du Président*

*Questions diverses*

---

M. Joël FOURNIER ouvre la séance et remercie Mme Bérengère BASTIDE, Maire de Chambonas pour son accueil dans la salle des fêtes de la commune.

**Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau élargi du 18-09-2023**

Le Procès-verbal a été adopté à l'unanimité

**1. Gestion des canoës sur le Chassezac**

Monsieur Daniel Noël, Vice-Président en charge de la thématique et Monsieur GUILLEMET, chargé de mission espace naturel sensible du Département, présentent la Gestion de la pratique du Canoé et ses problématiques, *document de présentation annexé au présent Procès-Verbal.*

Après en avoir longuement discuté, il est acté que le travail doit se poursuivre quant à l'organisation, la structure porteuse de cette gestion et le partenariat qui pourrait en découler, en associant les professionnels, soucieux de préserver la qualité.

## **2. Conception et réalisation des portes d'entrée**

Monsieur Daniel Noël, Vice-Président en charge de la randonnée présente la charte des portes d'entrées, *document annexé au présent Procès-Verbal.*

Dans chaque commune, un groupe de travail proposera les contenus qu'il souhaite mettre en avant sur ses panneaux.

## **3. Bilan de la saison touristique**

Madame Monique Doladille, Présidente de la SPL Cévennes d'Ardèche et Mme Anne-Sophie Latourre, Directrice de la structure présentent un pré bilan positif de la saison touristique au 31-08-2023, *document annexé au présent procès-verbal.*

Un travail de réflexion sera mené sur le développement des ailes de saison.

## **4. Présentation du pôle pleine nature**

Madame Magali LIN, en qualité de Chef de projet au sein de la SPL Cévennes d'Ardèche présente la stratégie pôle pleine nature, *document de présentation annexé au présent procès-verbal.*

## **5. Présentation du travail en cours sur les circuits VTT – Gravel et routes à l'échelle de la SPL Cévennes d'Ardèche**

Monsieur Daniel NOËL, Vice-président en charge des activités de pleine nature, et Madame Magali LIN présentent les circuits VTT – Gravel et route ainsi que les besoins en matière d'aménagements, d'équipements et de services, *document de présentation annexé au présent procès-verbal.*

Chaque commune aura à sa disposition les fiches topoguides et circuits pour vérification par rapport aux usages ou conflits et pour validation avant balisage.

La séance est levée à 20h15

**Secrétaire de séance,**

**Madame Bérangère BASTIDE**